



<p align="center"><b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>En date du 27 juillet 2011</b></p>
--

Mairie de Belrain  
2. Rue Russelot  
55260 BELRAIN

Présents : 8 dont Nicolas CHAVANNE arrivé à 21 h  
Absents excusés : Pascal TOUPET

1/ Fusion Syndicat Electrification région Pierrefitte sur Aire et Vallée de l'Aire

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la fusion des deux syndicats.

2/ Convention PALULOS 1992

Le Conseil municipal après en délibéré accepte à l'unanimité la résiliation de la convention PALULOS 1992 concernant le logement communal.

3/ Entretien des caniveaux du village

Le Conseil municipal décide de faire appel à la société DECTRA pour le nettoyage 1 fois par an des caniveaux.

Le conseil municipal prévoit également :

- la taille des tilleuls devant l'église et des arbustes près de l'abri bus.
  - La plantation d'une haie au cimetière dans le prolongement de la façade de la chapelle.
- Une demande sera faite au service emploi.

4/ Concession funéraire

Avec l'accord du conseil municipal, le Maire ainsi que la Secrétaire feront le point prochainement sur les concessions ayant expirées.

5/ Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le conseil municipal émet un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par la Préfecture.

Le conseil souhaite (4 voix pour) un rapprochement avec les 3 codecom (Entre Aire et Meuse, Vaubécourt-Triaucourt et Samiellois). Les 4 autres conseillers avec 4 Codecom (soit Pays de Vigneulles en plus).

6/ Informations diverses

La commune a obtenu la subvention du projet « Aménagement place arborée » de la Préfecture 30%, les autres subventions sont toujours en attente.

Une partie du vitrail endommagé de l'église a été déposé, il devrait être remis courant septembre  
PLU : le choix du bureau d'étude est en cours par la DDT.